

Image not found or type unknown



## Frais de déplacement à une convocation

Par **florian30**, le **21/08/2013** à **10:45**

bonjour;

suite à ma mise en invalidité par l'assurance maladie

je suis convoqué chez un médecin pour un pret que j'ai contracter avant ma maladie il y a 3ans

je souhaiterais savoir si les frais de déplacements sont à ma charge ou non en sachant que je ne peu pas me déplacer seul ni conduire pour le moment suite à ma maladie

d'avance merci

amicalement

xxxxxxxxx Florian